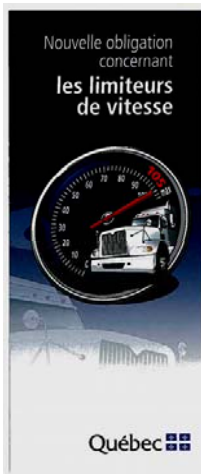


Nouvelle publication



Nouvelle obligation concernant les limiteurs de vitesse

Le dépliant explique la nouvelle mesure, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009, qui vise tous les exploitants de véhicules lourds.

Cette mesure consiste à activer le limiteur de vitesse, dont sont munis la plupart des camions lourds, et à le régler à 105 km/h ou moins.

Tous les véhicules visés par cette mesure, quelle que soit leur provenance, sont assujettis à cette obligation lorsqu'ils circulent au Québec.

On peut obtenir des exemplaires de ce dépliant en téléphonant au 819 763-3237, poste 380.

Il est également possible de consulter la version électronique sur le site Web du Ministère au www.mtq.gouv.qc.ca.

En tout temps, pour avoir plus d'information sur les chantiers de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, comme sur tous les autres chantiers du Québec, n'hésitez pas à visiter le site Web au

www.quebec511.gouv.qc.ca

ou à composer le 511



MINISTÈRE DES TRANSPORTS DIRECTION DE L'ABITIBI- TÉMISCAMINGUE

**Service des inventaires et plan
Service des projets
Service du soutien à la gestion**
80, avenue Québec
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1
Tél. : 819 763-3271
Téléc. : 819 763-3493

Centre de services de Val-d'Or
1501, chemin Sullivan
Val-d'Or (Québec) J9P 6V6
Tél. : 819 354-4651
Téléc. : 819 354-4623

Centre de services de Rouyn-Noranda
155, chemin Senator
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7E7
Tél. : 819 763-3532
Téléc. : 819 763-3786

Centre de services d'Amos
862, route 111 Est
Amos (Québec) J9T 2K4
Tél. : 819 444-5309
Téléc. : 819 444-5811

Centre de services de Macamic
123, 2^e Rue Ouest
Macamic (Québec) J0Z 2S0
Tél. : 819 782-4622
Téléc. : 819 782-4042

Centre de services de Ville-Marie
17, rue du Parc
Ville-Marie (Québec) J9V 1N2
Tél. : 819 629-6423
Téléc. : 819 629-6207

www.mtq.gouv.qc.ca

Le *Sans détour* est le journal externe du ministère des Transports du Québec diffusé dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Il est entièrement produit par le Module – Communications en collaboration avec toutes les autres unités administratives.

Réalisation : Luc Adam et Carole Lachance
Révision linguistique: Isabelle Turgeon

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1496-094X



NUMÉRO 16 — MARS 2009

Bulletin de liaison de la Direction de l'Abitibi-Témiscamingue



La présente période est toujours fébrile pour les employés du ministère des Transports. En effet, dans très peu de temps, le travail effectué dans les bureaux, entre autres la planification et la préparation des plans et devis, se concrétisera sur le terrain par de nombreux chantiers.

La saison des travaux 2009 est, en effet, très prometteuse. Pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, c'est une somme de 65 millions de dollars qui sera investie sur notre réseau routier. Pour notre direction territoriale, il faut ajouter une somme de 13 millions qui sera injectée au nord du 49^e parallèle dans la région administrative du Nord-du-Québec. C'est donc au total 78 millions de dollars qui seront gérés par notre direction territoriale, ce qui constitue un sommet.

Dans la présente édition du *Sans détour*, vous trouverez la carte des travaux routiers 2009-2010. Vous pourrez également lire un article sur la nouvelle politique sur le vélo rendue publique récemment par la ministre des Transports, M^{me} Julie Boulet. Cette politique met l'accent sur le développement du vélo en tant que mode de transport, ce qui constitue une évolution intéressante par rapport à l'ancienne version qui définissait le vélo plutôt comme un loisir.

De plus, certains d'entre vous ont peut-être remarqué quelque chose de nouveau en bordure de la route 117 dans le quartier Arnfield et le secteur de Louvicourt. Il s'agit de deux stations météorologiques qui nous fournissent des données très spécialisées et très précises. Celles-ci visent à nous permettre d'optimiser nos opérations d'entretien hivernal. Une bonne information est en effet essentielle dans le processus de décision qui dicte l'intervention à effectuer sur la route.

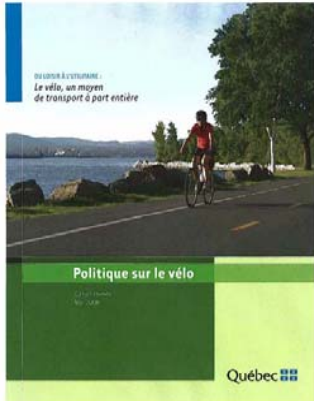
Finalement, nous vous informons d'une publication récente qui traite de la nouvelle obligation concernant les limiteurs de vitesse.

Sur ce, je vous souhaite un très bel été sur les routes de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec.

Yves Coutu, ing., directeur

Nouvelle politique sur le vélo

Du loisir à l'utilitaire — La Politique sur le vélo évolue



Après la première édition de la Politique sur le vélo parue en 1995, la ministre des Transports, M^{me} Julie Boulet, dévoilait en septembre 2008 la nouvelle édition de cette politique **Du loisir à l'utilitaire : le vélo, un moyen de transport à part entière**.

Cette nouvelle version, comparée à celle de 1995, est davantage tournée vers l'utilisation de la bicyclette comme mode de transport dans un contexte de déplacements actifs, de saines habitudes de vie, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de développement durable.

En plus de viser une augmentation de l'utilisation du vélo, le Ministère s'est fixé comme objectifs de réduire le nombre d'accidents impliquant les cyclistes en augmentant, d'une part, la promotion de la sécurité routière par ceux-ci et, d'autre part, en améliorant le système de transport, notamment par l'ajout de voies cyclables.

Cette politique est constituée de 22 énoncés qui servent à guider les interventions du Ministère et de ses organismes en matière de vélo. Par exemple, l'énoncé 14 stipule que le Ministère doit « prendre en considération les besoins des cyclistes dans tout projet routier sur ses routes afin de contribuer à la mise en place des réseaux locaux, régionaux et nationaux ». L'énoncé 15 vise à « favoriser la mise en place de réseaux cyclables utilitaires en milieu urbain ». Plus loin dans la politique, l'énoncé 16 indique qu'il faut « favoriser la consolidation du réseau de la Route verte et des réseaux cyclables régionaux afin de promouvoir le cyclotourisme dans toutes les régions du Québec ».

Pour appuyer ces deux derniers énoncés, le Ministère subventionne maintenant différents projets liés au transport actif avec le Programme d'aide gouvernementale aux modes de transport alternatifs à l'automobile et des projets touchant le vélo avec le Programme d'aide financière au développement de la Route verte concernant des projets d'amélioration de tronçons existants de la Route verte et la construction de réseaux cyclables régionaux qui s'y greffent.

Pour obtenir de l'information supplémentaire sur la nouvelle version de la Politique sur le vélo, je vous invite à communiquer avec Daniel Massicotte, au Service des inventaires et plan, au numéro 819 763-3237, poste 348, ou à consulter le site Web du Ministère au www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/grand_public/velo/amenagements_cyclables/politique_velo

Source : Daniel Massicotte
Service des inventaires et plan

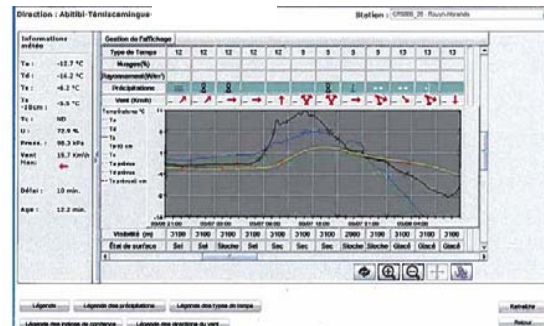
Station météorologique

Vers la fin de l'été 2008, deux stations météorologiques fixes ont été installées en bordure de la route 117, soit dans le quartier Armtfield à Rouyn-Noranda et dans le secteur de Louvicourt à Val-d'Or.

Ces stations météorologiques ont pour objectif d'aider la prise de décision quant au type d'intervention à effectuer en donnant de l'information supplémentaire aux employés du Ministère ainsi qu'aux entrepreneurs qui ont un accès au site Web « Système d'aide aux décisions en viabilité hivernale ».

Grâce à ces stations météorologiques, ces personnes ont maintenant en main des données sur la météo en temps réel, ce qui est important dans un environnement routier, comparativement aux données fournies par Environnement Canada.

Les nombreux capteurs de ces stations permettent d'obtenir des renseignements sur la pression atmosphérique, le type de précipitations, la visibilité, la température de l'air, l'humidité relative, le point de rosée, la vitesse et la direction des vents, la température de la chaussée, la température à 10 centimètres dans le corps de la chaussée ainsi que la profondeur du gel.



On peut voir ci-dessus un graphique qui permet d'analyser toutes les données recueillies à partir d'une station météorologique fixe.

Les stations sont très appréciées par le personnel affecté au déneigement et au déglacage des routes, et elles sont fort utiles.

Le Ministère s'est également doté de stations météorologiques mobiles, qui sont installées dans des camionnettes. Présentement, en Abitibi-Témiscamingue, six camionnettes sont ainsi équipées et permettent de recueillir des données en continu tout en circulant sur le réseau routier. Les conducteurs ont ainsi, en temps réel, la température extérieure, la température de surface et le taux d'humidité.

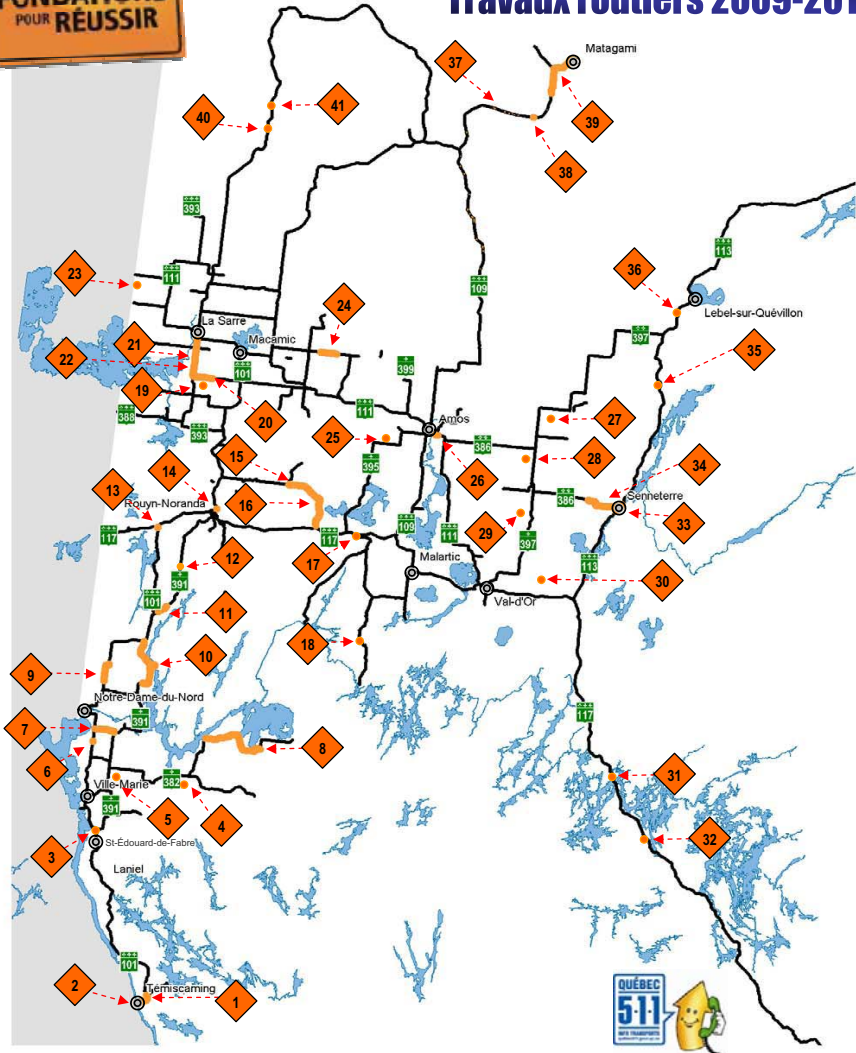
À noter que plusieurs stations météorologiques ont été installées à divers endroits dans la province.

Source : Gilles Duval
Module – Exploitation du réseau

Abitibi-Témiscamingue

DES
FONDACTIONS
POUR RÉUSSIR

Travaux routiers 2009-2010



- | | | | |
|---|--|--|--|
| <p>1 ROUTE 101 – TÉMISCAMING
Asphaltage de la voie de contournement jusqu'au ruisseau Gordon sur une distance de 5,2 km
Coût du projet : 1 300 000 \$</p> | <p>12 ROUTE 391 – ROUYN-NORANDA QUARTIERS BEAUDRY ET CLOUTIER
Pont 09141 – Reconstruction du pont enjambant le ruisseau Merrill
Coût du projet : 1 300 000 \$</p> | <p>23 ROUTE LA REINE – SAINT-LAMBERT
Pont 00234 – Reconstruction du pont enjambant la rivière La Reine
Coût du projet : 600 000 \$</p> | <p>34 ROUTE 386 – BELCOURT À SENNETERRE
Asphaltage de Belcourt à Senneville sur une distance de 10,8 km
Coût du projet : 2 750 000 \$</p> |
| <p>2 ROUTE 101 – TÉMISCAMING
Pont 07514 – Réfection du pont enjambant le ruisseau Gordon
Coût du projet : 195 000 \$</p> | <p>13 ROUTE 117 – ROUYN-NORANDA QUARTIER ARNTFIELD
Reconstruction d'un parc routier
Coût du projet : 95 000 \$</p> | <p>24 CHEMIN GUYENNE – LANGUEDOC – LAC-CHICOBÌ
Réfection de la structure de la chaussée sur une distance de 5,4 km
Coût du projet : 100 000 \$</p> | <p>35 ROUTE 113 – SENNETERRE ET LEBEL-SUR-QUÉVILLON
Réfection de pontceaux
Coût du projet : 1 450 000 \$</p> |
| <p>3 ROUTES 101 ET 391 – SAINT-ÉDOUARD-DE-FABRE
Aménagement d'éclairage à l'intersection
Coût du projet : 55 000 \$</p> | <p>14 ROUTE 101 – ROUYN-NORANDA
Réaménagement de l'intersection Marcel-Baril – Saguenay (101)
Coût du projet : 1 190 000 \$</p> | <p>25 RANG 7 ET 8 – SAINTE-GERTRUDE-MANNEVILLE
Pont 00160 – Réfection du pont enjambant la rivière Villemontel
Coût du projet : 305 000 \$</p> | <p>36 ROUTE 113 – BAIÉ-JAMES
Pont 00100 – Réfection du pont enjambant la rivière Bell
Coût du projet : 620 000 \$</p> |
| <p>4 RANG 9-10 OUEST – LATULIPE-ET-GABOURY
Pont 07477 – Réfection du pont enjambant la rivière Fraser
Coût du projet : 350 000 \$</p> | <p>15 RG PARFOURU – ROUYN-NORANDA QUARTIER MONT-BRUN
Asphaltage de Mont-Brun au chemin La Pause sur une distance de 5,5 km
Coût du projet : 445 000 \$</p> | <p>26 ROUTE 111 – AMOS
Reconstruction de la route à l'entrée est d'Amos
Coût du projet : 2 954 000 \$</p> | <p>37 ROUTE 109 – BAIÉ-JAMES
Réfection de pontceaux du kilomètre 172 au kilomètre 224
Coût du projet : 1 135 000 \$</p> |
| <p>5 RANG 1 ET 2 – LAVERLOCHÈRE
Pont 07473 – Réfection du pont enjambant la rivière à la Loure
Coût du projet : 460 000 \$</p> | <p>16 CH. LA PAUSE – ROUYN-NORANDA QUARTIER MONT-BRUN
Asphaltage d'une route en gravier (phase 1)
Coût du projet : 1 900 000 \$</p> | <p>27 RANG 5 ET 6 EST – LA MORANDIÈRE
Pont 00068 – Réfection du pont enjambant la rivière Laflamme
Coût du projet : 625 000 \$</p> | <p>38 ROUTE 109 – BAIÉ-JAMES
Pont 00154A – Réfection du pont enjambant la rivière Allard (phase 1)
Coût du projet : 4 925 000 \$</p> |
| <p>6 ROUTE 101 – SAINT-BRUNO-DE-GUIGUES
Pont 07444 – Reconstruction du pont enjambant la rivière à la Loure
Coût du projet : 5 865 000 \$</p> | <p>17 ROUTE 117 – ROUYN-NORANDA QUARTIER CADILLAC
Reconstruction d'un parc routier
Coût du projet : 60 000 \$</p> | <p>28 RANG 6 ET 7 OUEST – BARRAUTE
Pont 00046 – Réfection du pont enjambant la rivière Laflamme
Coût du projet : 310 000 \$</p> | <p>39 ROUTE 109 – MATAGAMI
Pont 00154A – Réfection de pontceaux du kilomètre 205 au kilomètre 224
Coût du projet : 5 320 000 \$</p> |
| <p>7 MONTÉE GAMACHE – SAINT-EUGÈNE-DE-GUIGUES
Asphaltage de l'intersection de la route 101 à l'intersection de la route 391 sur une distance de 6,8 km
Coût du projet : 990 000 \$</p> | <p>18 CH. RAPIDE-SEPT – ROUYN-NORANDA QUARTIER CADILLAC
Pont 06824 – Reconstruction du pont enjambant le ruisseau Ferguson
Coût du projet : 2 200 000 \$</p> | <p>29 CHEMIN DU LAC FIEDMONT – BARRAUTE
Pont 00055 – Réfection du pont enjambant un affluent du lac Fiedmont
Coût du projet : 330 000 \$</p> | <p>40 ROUTE SELBAIE – BAIÉ-JAMES
Pont 12115 – Reconstruction du pont enjambant l'affluent de la rivière Wawagosis
Coût du projet : 514 000 \$</p> |
| <p>8 CHEMIN MOFFET – LA FORCE
Asphaltage de la route (phase 1)
Coût du projet : 3 601 000 \$</p> | <p>19 RANG 4 ET 5 – SAINTE-GERMAINE-BOULÉ
Pont 00279 – Réfection du pont enjambant la rivière Dagenais
Coût du projet : 250 000 \$</p> | <p>30 ROUTE MINE PERRON – VAL-D'OR
Pont 00081 – Reconstruction du pont enjambant la rivière Colombière
Coût du projet : 450 000 \$</p> | <p>41 ROUTE SELBAIE – BAIÉ-JAMES
Pont 12113 – Reconstruction du pont enjambant l'affluent de la rivière Wawagosis
Coût du projet : 419 000 \$</p> |
| <p>9 ROUTE 101 – NÉDÉLEC
Asphaltage de Nédélec à Roulier sur une distance de 6,6 km
Coût du projet : 1 070 000 \$</p> | <p>20 ROUTE 390 – PALMAROLLE
Asphaltage de Palmarolle vers Pouliaries sur une distance de 8,5 km
Coût du projet : 1 850 000 \$</p> | <p>31 ROUTE 117 – RÉSERVE FAUNIQUE LA VÉRENDRYE
Pont 06039K – Reconstruction du pont au-dessus de la décharge du lac Beak
Coût du projet : 2 200 000 \$</p> | |
| <p>10 ROUTE 391 – RÉMIGNY
Asphaltage de Guérin à l'intersection de la route 101 sur une distance de 19,8 km
Coût du projet : 4 450 000 \$</p> | <p>21 ROUTE 393 – LA SARRÉ – PALMAROLLE
Asphaltage de La Sarre vers Palmarolle sur une distance de 12,7 km
Coût du projet : 6 254 000 \$</p> | <p>32 ROUTE 117 – RÉSERVE FAUNIQUE LA VÉRENDRYE
Pont 06039G – Reconstruction du pont enjambant le ruisseau Whiskey
Coût du projet : 4 650 000 \$</p> | |
| <p>11 ROUTE 391 – ROUYN-NORANDA QUARTIERS ROLLET ET CLOUTIER
Asphaltage entre Rollet et Cloutier sur une distance de 3 km
Coût du projet : 525 000 \$</p> | <p>22 ROUTE 393 – PALMAROLLE
Aménagement des abords de route
Coût du projet : 120 000 \$</p> | <p>33 ROUTE 113 – SENNETERRE
Asphaltage du secteur urbain sur une distance de 3,4 km
Coût du projet : 770 000 \$</p> | |